

Communiqué de la citadelle de Bitche



Considérant pleinement le contexte sanitaire actuel, dans le respect des mesures sécuritaires qui s'imposent et en vertu de l'arrêté préfectoral du 25 mai 2020,



la ville de Bitche fait part de la

REOUVERTURE AU PUBLIC DE LA CITADELLE

à partir du samedi 30 mai 2020



Le 11 mars dernier, nous annoncions l'ouverture des portes à partir du 15 mars, les conditions de visite et les événements de la citadelle pour cette année 2020. Il régnait alors déjà une menace palpable qui, très vite révélée, nous a finalement contraints au confinement, à la gestion de la crise sanitaire et à la fermeture forcée des lieux accueillant du public. Pour permettre la continuité et la reprise de ses services publics, la ville de Bitche s'efforce d'élaborer des plans de reprise d'activité par service. A la citadelle comme ailleurs, nombre de pratiques ont été remises en question avant d'envisager le retour des agents et finalement celui des visiteurs. De nouvelles mesures ont enfin été décidées pour que le tourisme de mémoire puisse à nouveau s'exercer dans les meilleures conditions de sécurité.

Les protocoles sanitaires et sécuritaires de référence édités par les services de l'Etat et notamment ceux à destination des musées et monuments ont été observés dans la rédaction du plan de reprise d'activité (PRA) propre à la citadelle et au jardin pour la Paix. Ce PRA intègre bien sûr celui de la ville de Bitche auquel il se réfère. Les autorités compétentes ont été consultées et en ont validé le contenu. La préfecture de la Moselle a enfin été saisie dans le cadre d'une demande d'ouverture dérogatoire de la citadelle à compter du 30 mai. Cette requête a été accordée par l'émission d'un arrêté préfectoral du 25 mai 2020. Le jardin pour la Paix reste cependant interdit d'accès jusqu'à nouvel ordre conformément à l'article 9 du décret du 11 mai 2020.

Problématiques identifiées, solutions et moyens

La réouverture de la citadelle a été rendue possible par les solutions apportées à diverses problématiques. Il s'agit d'encadrer toutes les activités de la citadelle et les flux générés afin de protéger les agents et les visiteurs eux-mêmes contre les risques de contamination.

Recueil simplifié des mesures mises en œuvre :

Problématique / risque	Solution de protection de la santé et de la sécurité des agents et des visiteurs
Risques généraux de contamination, renforcés dans le cadre de l'accueil du public	Application généralisée des gestes barrières : distanciation physique, lavage et désinfection ponctuelle des mains, éternuements et toux dans le coude, salutations sans contacts physiques.
	Distance physique fixée à deux mètres entre personnes
	Sanitaires renforcés en équipements pour lavage des mains Solution hydro-alcoolique à disposition agents et visiteurs
Distanciation physique de deux mètres rompue (généralités)	Masque obligatoire pour agents et visiteurs , distribution de masques aux visiteurs non équipés
	Files d'attente balisées et marquage au sol des distanciations
Exiguïté des locaux et distanciation sociale	Jauge permettant 4 m ² par personne ADAPTEE et limitée à 10 personnes dans chaque espace clos.
	Limitation à 6 personnes de chaque départ de visite dans les souterrains
	Aération trois fois par jour
Croisements de personnes, goulots d'étranglement	Sens unique dans les souterrains, aux musées, à la boutique
	Balisage : billetterie, souterrains, musées, boutique
Echanges verbaux en vis-à-vis entre agents et avec visiteurs	Vitres de séparation physique à chaque guichet et comptoir
	Masques obligatoires pour agents et visiteurs (rappel)
Echanges de supports potentiellement contaminés	Suppression des audio-guides et des bornes tactiles (son direct) et d'images défilant automatiquement.
	Paiements sans contact privilégiés
Contamination de surfaces fixes exposées (guichets, comptoirs, poignées portes, mains courantes)	Désinfection régulière imposée
	Mise à disposition de lingettes et sprays aux agents
	Portes d'accès laissées ouvertes pour éviter manipulations
Contamination des locaux et des sanitaires	Interventions régulières et dans sanitaires 2 fois par jour
	Ouverture sur demande et surveillance permanente
	Fermeture des toilettes du parking
Responsabilisation des agents et des visiteurs	Affichages obligatoires, sensibilisation des agents
	Affichages de fiches pratiques
	Affichage distanciation et gestes barrières aux visiteurs
	Affichage de l'obligation de porter un masque

Solutions de remplacement des supports de visite

La question des casques audio-guides a été longuement débattue notamment en raison de leur potentiel de transmission du virus. Ces équipements sont en effet manipulés et échangés entre les agents et les visiteurs. Devant la nécessité de trouver une solution alternative, il a été décidé de suspendre l'usage des casques au profit de son diffusé directement dans les espaces sonorisés en français.

Nous étudions la possibilité d'alterner toutes les huit minutes des départs de visite dans les souterrains en français, en allemand et en anglais. Cette solution nécessiterait une reprogrammation complète du système de synchronisation des séquences cinématographiques dans les souterrains. Dans cette attente, nous pourrions quand même changer manuellement et à demande la langue de visite à la demande.

Autour du plan-relief dans la chapelle, nous avons aussi supprimé les accès aux bornes tactiles qui pourraient aussi constituer des vecteurs de transmissions du virus. En contrepartie, des téléviseurs diffuseront en diaporama toutes les images commentées contenues dans ces médias interactifs.

Dans les deux musées enfin, les commentaires habituellement diffusés dans les casques seront proposés en sonorisation directe, alternativement dans les trois langues.

Calendrier d'ouverture 2020 de la citadelle (et du Jardin pour la Paix)

		Citadelle	Jardin pour la Paix
Ouverture saison 2020		30 mai	Non connue
Fermeture saison 2020		11 octobre	4 octobre
Jours d'ouverture pendant la saison		Hors juillet et août : du mardi au dimanche (fermé le lundi) ; Juillet et août : tous les jours	Hors juillet et août : du mardi au dimanche (fermé le lundi) ; Juillet et août : tous les jours
Du lundi au vendredi	Heure d'ouverture caisse	10h	11h
	Dernier accès aux souterrains	16h30	
	Heure de fermeture caisse	17h	18h
	Heure de fermeture du site	18h	18h30
Samedis, dimanches, jours fériés et tous les jours de juillet et d'août	Heure d'ouverture caisse	10h	11h
	Dernier accès aux souterrains	17h00	
	Heure de fermeture caisse	17h30	18h30
	Heure de fermeture du site	18h30	19h00

A noter que, contrairement au calendrier d'ouverture initialement annoncé pour l'année 2020, **la citadelle restera fermée tous les lundis sauf les lundis fériés et ceux de juillet et d'août.**

Les évènements

La crise sanitaire a fortement compromis les évènements prévus au calendrier. Voilà l'état de programmation desdits évènements à la date du 26 mai 2020 ; des décisions interviendront ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des contraintes de service.

Date	Evènement	Etat
12/04/2020	Chasse aux œufs théâtralisée	Annulé
Du 02/04 au 30/06/2020	Exposition « d'ici et d'ailleurs » (Parc N R V N)	Annulé
05 + 06 + 07/06/2020	Les rendez-vous aux Jardins	Annulé
07/06/2020	Jardin des mômes	Annulé
16/05/2020	Nuit des Musées	Annulé
29/05 + 26/06 + 10/07 + 31/07/2020	Dîners Etoiles du Jardin	Sous réserve
12/06 + 14/08/2020	Barbecues-concerts	Sous réserve
25 + 26/07/2020	Estivales (au Jardin)	Annulé
Du 1/08 au 20/09/2020	Exposition historique 1870	Reporté 2021
15/08/2020	Journée du souvenir 1870	Reporté 2021 ou forme réduite
20, 21, 22, 23, 27, 28, 29,30/08/2020	Spectacle historique 1870 de Charly Damm	Reporté 2021
13/09/2020	Fête des bulbes	Sous réserve
19/09/2020	Conférence 1870	Reporté 2021
19+20/09/2020	Journées européennes du patrimoine	Sous réserve
04/10/2020	Marché paysan et transhumance	Sous réserve
24+30+31/10/2020	Halloween, "Les Couloirs de l'effroi"	Sous réserve
25/10/2020	Halloween, "Les Couloirs de l'effroi", familles	Sous réserve
05+06+12+13/12/2020	Noël à la citadelle	Sous réserve
Saison 2020	Escape Game "Loup Garou"	Reporté

Cent-cinquantième de la guerre de 1870 et du siège de Bitche

En août 1870, la ville de Bitche s'apprêtait sans le savoir à écrire une des pages les plus mémorables de l'histoire de la guerre franco-prussienne qui commençait. La forteresse, qui n'avait jamais subi l'épreuve des armes, fut encerclée par des combattants bavares fermement décidés à la faire céder rapidement. Malgré des conditions plus que précaires, le commandant Teyssier réussit à organiser la défense de la place, à résister à trois bombardements et à un siège qui dura deux cent trente jours. Ce fait d'armes, pénible et meurtrier, est le seul de la guerre de 1870 à ne pas s'être soldé par une défaite française. Il valut à la cité fortifiée d'être valeureusement reconnue dans l'histoire contemporaine.

Cette année 2020 est marquée par le cent-cinquantième de la guerre de 1870. Cette occasion est pour la ville de Bitche celle de se remémorer son siège et de partager avec les autres héritiers de ces hostilités les leçons de ce tournant historique.

La crise sanitaire qui nous frappe a compromis la tenue des événements, en premier lieu ceux qui ont vocation à rassembler le public, mais aussi ceux dont la préparation a été rendue difficile.

Bitche, au même titre que tous les héritiers des hostilités de 1870, est donc tout naturellement contrainte de modifier le déroulé des commémorations qui doivent se tenir en 2020.

Le spectacle *Résistance à outrance*, initialement programmé les deux dernières semaines d'août, au mois de mars prochain a été reporté aux semaines 11 et 12 de 2021. Le choix de ces dates reste pertinent car c'est à la date du 27 mars 1871 que s'est terminé le siège.

Les autres rendez-vous, notamment l'exposition historique et la conférence, ont aussi été reportés en 2021. Nous communiquerons le calendrier définitif dès que celui-ci sera arrêté.

Il conviendra, quand même la tenue d'événements publics restera conditionnée, et en concertation avec l'ensemble des acteurs du projet, de commémorer symboliquement au mois d'août le déclenchement des hostilités de 1870 et le début du siège de Bitche.

Contacts

Citadelle de Bitche
Rue de Bombelles - F-57230 BITCHE
Tél : +33.3.87.96.18.82
Fax : +33.3.87.06.11.78
citadelle.bitche@orange.fr
www.citadelle-bitche.com
www.ville-bitche.fr
<https://fr-fr.facebook.com/CitadelleJardin>

Administration :

Ville de Bitche
Citadelle et Jardin pour la Paix
Hôtel de Ville
31, rue du Mal Foch
F-57230 BITCHE

Contact presse

Directeur du site :

Cyrille FRITZ